

**Lettre ouverte à Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
concernant les conséquences de la crise Covid19 sur les personnels et laboratoires de la recherche
publique.**

Madame la Ministre,

Au moment où l'urgence sanitaire justifie les strictes mesures de confinement prises par le gouvernement, et alors que la communauté scientifique s'est organisée pour lutter de la manière la plus efficace contre l'épidémie de COVID, les sociétés savantes signataires approuvent vos [annonces récentes](#) concernant le soutien aux étudiants, ainsi que la prolongation automatique [des titres de séjour pour une durée de 3 mois](#). Les signataires recommandent une mise en oeuvre rapide de ces décisions.

Ces mesures doivent être encore étendues afin de soutenir au mieux les personnels et stagiaires de l'Enseignement Supérieur et la Recherche les plus fragiles économiquement et socialement et de permettre un redémarrage des laboratoires de recherche dans les meilleures conditions. Il est en particulier important :

- que les contrats des personnels non fonctionnaires de l'enseignement supérieur employés comme agents vacataires dans leur établissement soient systématiquement maintenus pendant la période de fermeture des universités et que les vacances prévues soient intégralement payées. Ces mesures doivent concerner les doctorants, les autres étudiants ainsi que les personnels non étudiants de la recherche publique (Post-docs, etc.). Elles doivent aussi s'appliquer aux chargés de cours, même si le service présentiel n'a pu être assuré, et alors que tous les personnels s'investissent dans l'accompagnement des étudiants.
- que la date de dépôt des candidatures aux recrutements (PR, MCF, ATER notamment) soit repoussée significativement pour tenir compte des situations d'empêchement auxquelles sont confrontés les candidats pendant la période de confinement. Aucune date limite de dépôt ne doit être antérieure à la fin de cette période.
- que les contrats doctoraux et les contrats de travail des personnels post-doctoraux et de soutien à la recherche soient prolongés d'une durée correspondant aux mois perdus. Ces prolongations doivent s'appliquer à l'ensemble des contrats gérés par les organismes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur, que l'origine des fonds soit publique ou privée.
- que les contrats de recherche des laboratoires gérés par les organismes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur soient prolongés automatiquement d'une durée *a minima* égale à la période d'inaccessibilité des lieux où ces activités de recherche sont ordinairement exercées. Dans certaines disciplines, cette prolongation doit prendre en compte que l'arrêt des laboratoires pendant le confinement impactera l'activité de recherche sur des périodes beaucoup plus longues.
- que des instructions soient données aux établissements d'enseignement supérieur et aux organismes de recherche pour clarifier par une décision uniforme au plan national la situation (maintien des gratifications, critères de validation) des stagiaires en laboratoires publics dont le stage a été interrompu, afin que leur année puisse être validée.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à ce courrier et vous assurons de nos sentiments respectueux.

Sociétés signataires : Association des Enseignants-Chercheurs en Psychologie des Universités, Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie, Association Française d'Etudes Américaines, Association Femmes & Sciences, Association Française de Mécanique, Association Française de Science Politique, Association Française pour l'Intelligence Artificielle, Association Française de Sociologie, Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur, Association des Historiens Contemporanéistes de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Association des Professeurs d'Archéologie et d'Histoire de l'Art des Universités, Association des Professeurs d'Histoire et Géographie, Comité National Français de Géographie, Société d'Etudes Anglo-américaines des XVIIe et XVIIIe siècles, Société Française d'Alcoologie, Société Française d'Astronomie et d'Astrophysique, Société Française de Bioinformatique, Société Française de Biologie du Développement, Société Française de Botanique, Société Française d'Ecologie et d'Evolution, Société Française de Génétique, Société Française de Microbiologie, Société Française de Myologie, Société Française de Numismatique, Société Française de Psychologie, Société Française de

Virologie, Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Société Informatique de France, Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles, Société Mathématique de France, Société des Neurosciences, Société Préhistorique Française, Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université, Société de Sociologie du Sport de Langue Française.